

VILLE DE LYON

LE VELO CHANGE LA VILLE

Pignon sur Rue, l'espace de promotion du vélo
et des déplacements non motorisés

* accueille un atelier, un ravito, un centre de documentation et d'autres activités comme la vélo école ou les plans de déplacement domicile-école.

* né de la volonté de trois associations lyonnaises : Le Recycleur, Vélos & Chemins de Traverse et La Ville à Vélo.

* en partenariat avec le Grand Lyon et d'autres institutions.



Ouverture réduite de l'atelier
le 20 novembre

Forum du voyage à vélo du
samedi 7 novembre

Modification d'horaires du
centre de documentation

ENTREZ DANS LE SITE

10 rue Saint Polycarpe, 69001 Lyon **04 72 00 23 57**



VILLE DE LYON – LE RECYCLEUR

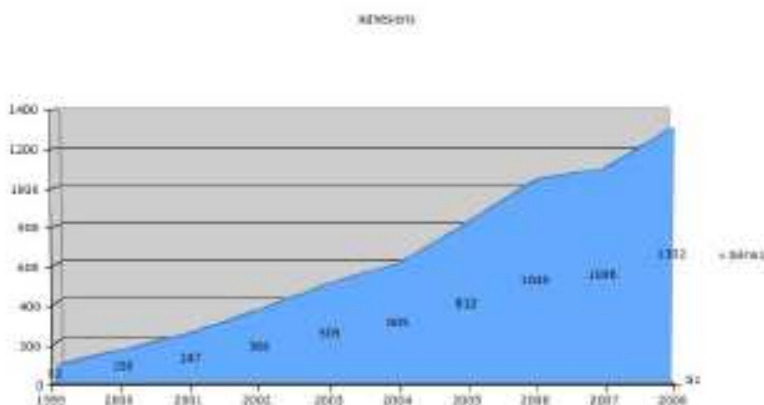
I. Les valeurs du Recycleur

Les voitures encombrant les villes, la pollution qu'elles engendrent nous rend malades et hypothèque notre avenir sur cette planète. Face à cette prise de conscience, tardive au regard de nos voisins belges, hollandais ou allemands, il est indispensable de développer des alternatives pour les transports. Le vélo en est une, particulièrement adaptée au milieu urbain.

Dans une optique de services aux cyclistes, l'atelier du Recycleur propose au grand public d'apprendre à réparer et entretenir soi-même son vélo. Il s'agit d'un lieu d'échange de pratique et d'éducation populaire.

II. L'atelier

Depuis 1999 le nombre d'adhérents n'a cessé d'augmenter. Nous comptons 1302 adhérents en décembre 2008.



L'augmentation de fréquentation de l'atelier témoigne du réel besoin auquel répond l'atelier du Recycleur à savoir la mise à disposition :

- d'outils
- de conseils de mécaniciens
- de pièces détachées neuves et d'occasion.

Les horaires d'ouverture sont adaptés à tous les publics. L'atelier est ouvert 40 heures par semaine dont soirs et samedis.

MOYENS MATÉRIELS

- Un atelier dans un local de 150 m² au sein de la maison du vélo.
- Tout l'outillage nécessaire à la réparation de vélos.
- Un bureau avec équipement informatique.

MOYENS HUMAINS

- Le Recycleur emploie 3 animateurs mécaniciens. Ils travaillent 30 heures par semaine.
- De nombreux adhérents participent bénévolement aux tâches de gestion courante du local, au démontage des vieux vélos une fois par mois et aux évènements à l'extérieur.

VILLE DE LYON



TOUTES NOS ACTIVITES

- * **Réparer** ou faire marquer son vélo...
- * **Se former à la mécanique cycle** en suivant une session de formation pro..
- * **Savoir** comment aller de Perrache à Vénissieux ou à Milan...
- * **Voir une expo** sur une ville italienne où un tiers des déplacements se font à vélo...
- * **Assister à une conférence** sur les effets de la voiture sur la santé...
- * **Participer** avec ses enfants à un vélobus...
- * **Apprendre** à faire du vélo en ville avec la Vélo-Ecole...
- * **Découvrir** le patrimoine de Lyon à vélo

L'ATELIER DE REPARATION

Vous trouverez à l'atelier du **Recycleur** :

- * un **stock** énorme de **pièces détachées de récupération**, et même quelques **pièces neuves**,
- * tous les **outils** possibles et imaginables en libre service, des démonte roue libre les plus exotiques au chalumeau à oxy-acétylène,
- * un local immense dans lequel vous pourrez bricoler plus à l'aise que dans votre salon,
- * des **salariés et des bénévoles** qui connaissent tout à tout en matière de vélo.

Pour avoir accès à tout cela, il suffit d'**adhérer**, de venir pendant les **horaires d'ouverture**, et de respecter les **règles du jeu**

Vous pourrez également :

- * faire **marquer** votre vélo.
- * pour les plus passionnés, vous pourrez vous inscrire à la **formation** de **mécanique cycle**.
- * nous donner vos vieux vélos et pièces détachés

HORAIRES ET ADHESIONS

L'atelier est ouvert

- le mardi et le jeudi de 16h à 20h45
- le mercredi et le vendredi de 10h à 20h45
- le samedi de 10h à 17h45

Le montant de l'adhésion au Recycleur est de 30 €

Elle vous donne **accès à l'atelier, aux outils, aux conseils des mécanos et à leur coup de main.**

Elle contribue au **financement des salaires des mécaniciens**, et nous évite de passer trop de temps à courir après les subventions.

N'hésitez pas à nous apporter vos vieux vélos, les pièces détachées ou les outils qui traînent dans votre cave !

Retaper les vélos et les revendre, c'est :

- * pour nous une source d'autofinancement
- * pour ceux qui apprécient la qualité, la possibilité d'acquérir un moyen de transport fiable à prix modique !

LE FONCTIONNEMENT

Le but de notre association est de faciliter la vie des cyclistes urbains, c'est-à-dire vous dont le vélo est le moyen de transport quotidien.

* **CE QUE NOUS POUVONS FAIRE.**

Vous aider à mieux connaître, à entretenir et réparer votre machine. Vous fournir une bicyclette en état de marche. Ces services sont accessibles à toute personne ayant acquitté son adhésion.

* **CE QUE NOUS NE POUVONS (VOULONS) PAS FAIRE.**

Faire le travail à votre place. Venir à l'atelier c'est manifester la volonté de se débrouiller, les adhérents et les salariés peuvent vous y aider. Vous êtes responsable des opérations.

* **COMBIEN CA COÛTE.**

Il y a des pièces d'occasion...prix à l'estime, même si raretés inestimables. Pour les pièces neuves, nous ne pouvons pas être moins cher que le moins cher.

* **OU VA L'ARGENT ?**

Loyer (stockage rue Burdeau), renouvellement des outils, participation aux salaires, dépenses diverses et limitées au maximum.

* **NOTRE GARANTIE.**

Y'a un problème ? ... on trouvera bien la solution, peut-être pas du premier coup. On peut pas toujours savoir ce qui s'est passé, ou va se passer avec des machins de récup. Déjà qu'avec le matériel neuf...

* **QUI S'OCCUPE DE QUOI.**

Le bureau est nommé chaque année et se réunit une fois par mois. Les salariés étaient adhérents, ils se sont formés sur le tas (de ferraille). Les bonnes volontés et les compétences sont toujours les bienvenues. Chacun s'occupe de son vélo et du rangement des outils. Si votre engin ne roule pas on peut vous le garder

LE MARQUAGE

Pour faire marquer votre vélo, n'oubliez pas de vous munir d'un certificat d'achat ou d'une pièce d'identité ;

votre vélo sera gravé d'un numéro unique, assorti d'un code secret indiqué dans le passeport qui vous sera remis.

Ce service vous est accessible même si vous n'êtes pas membre de l'association.

En cas de vol, vous pourrez faire inscrire votre véhicule sur la liste des vélos volés en quelques clics sur internet (ou par téléphone). Cette démarche, qui complète votre déclaration de vol au commissariat, permettra aux forces de police de vous restituer votre vélo s'il est retrouvé.

Et surtout, un vélo marqué dissuade le voleur : il sera plus difficile pour lui de revendre un vélo dont il n'a pas le passeport ni le code secret

PLANS DE DEPLACEMENT DOMICILE - ECOLE

* Les plans de déplacements domicile-école (PDDE) sont des trajets en groupe, encadrés par des parents à tour de rôle, à vélo ou à pied. Nous aidons les parents, directeurs d'école, instituteurs et élus motivés à les mettre en place.

* Dans le cadre des programmes d'éducation à l'environnement, nous réalisons des animations dans les écoles sur le vélo : l'évolution des déplacements, les différents modes existants et leurs conséquences, les alternatives, la conduite du vélo en milieu urbain.

